

Nations Unies

ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE

TRENTE-HUITIÈME SESSION

Documents officiels*



CINQUIÈME COMMISSION
74ème séance
tenue le
mardi 20 décembre 1983
à 11 heures
New York

COMPTE RENDU ANALYTIQUE DE LA 74ème SEANCE

Président : M. KUYAMA (Japon)

Président du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires : M. MSELLE

SOMMAIRE

POINT 109 DE L'ORDRE DU JOUR : PROJET DE BUDGET-PROGRAMME POUR L'EXERCICE BIENNAL 1984-1985 (suite)

Projet de rapport de la Cinquième Commission

UN LIBRARY
JAN 31 1984
UN/SA COLLECTION

*Le présent compte rendu est sujet à rectifications. Celles-ci doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées, *dans un délai d'une semaine à compter de la date de publication*, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, bureau DC2-750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les rectifications seront publiées après la clôture de la session, dans un fascicule distinct pour chaque commission.

Distr. GENERALE
A/C.5/38/SR.74
25 janvier 1984
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

La séance est ouverte à 12 h 20.

POINT 109 DE L'ORDRE DU JOUR : PROJET DE BUDGET-PROGRAMME POUR L'EXERCICE BIENNIAL
1984-1985 (suite)

Projet de rapport de la Cinquième Commission [A/C.5/38/L.30 (Parties I, II et Add.1, III et IV)]

1. M. FONTAINE ORTIZ (Cuba), Rapporteur, présentant le projet de rapport, dit que la Commission recommande d'ouvrir des crédits d'un montant brut de 1 587 159 800 dollars et d'approuver pour les recettes (autres que les recettes provenant des contributions du personnel) un montant estimatif de 57 142 400 dollars (par. 1). Elle recommande en outre un montant estimatif de 226 751 400 dollars pour les contributions du personnel (par. 3).

2. Au paragraphe 9 du projet de rapport figurent les résultats des décisions prises par la Commission lors de l'examen en première lecture des différents chapitres des dépenses et des recettes. Les paragraphes 11 à 46 rendent compte des décisions prises par la Commission sur des propositions faites par des délégations.

3. La Partie II indique les décisions prises en première lecture en ce qui concerne chacun des chapitres, ainsi que les décisions prises sur les montants estimatifs révisés et les crédits nécessaires pour appliquer les résolutions adoptées par l'Assemblée générale sur la recommandation des autres grandes commissions. Les montants totaux pour chaque chapitre figurent au paragraphe 49. Il sera également rendu compte dans ce paragraphe des décisions prises à la séance en cours à propos de chacun des chapitres.

4. Les postes approuvés à la session en cours sont indiqués dans le document A/C.5/38/L.30 (Partie II)/Add.1.

5. La Partie III du rapport résume les décisions prises par la Commission sur des sujets particuliers, et la Partie IV contient le texte des projets de résolution qui doivent être soumis à l'Assemblée générale. Si la Commission a déjà adopté les projets de résolution I, II et VI, elle doit encore prendre une décision au sujet des projets de résolution III, IV et V.

6. M. DUQUE (Secrétaire de la Commission) dit qu'en raison de la hâte avec laquelle il a fallu le publier, le projet de rapport contient un certain nombre d'erreurs qui seront bien évidemment corrigées. La liste des auteurs du projet de décision A/C.5/38/L.10/Rev.1 a été omise au paragraphe 94 et les décisions mentionnées aux paragraphes 148 et 150 ont en réalité été mises aux voix. Les ouvertures de crédits dont il est fait état au paragraphe 152 ont été approuvées par 64 voix contre 17. On établira un rectificatif pour corriger ces erreurs ainsi que toutes autres erreurs éventuelles.

/...

7. M. KELLER (Etats-Unis d'Amérique) dit que les recommandations mentionnées aux paragraphes 129 et 136 ont été mises aux voix. L'approbation de l'ouverture de crédit dont il est fait état au paragraphe 139 a supposé le rejet d'une recommandation du Comité consultatif. En ce qui concerne le Groupe des systèmes d'information, mentionné au paragraphe 116, la Cinquième Commission a décidé d'approuver la recommandation du CPC tendant à rattacher le Groupe à la Bibliothèque Dag Hammarskjöld. Enfin, lors du débat sur le coût des services de conférence à fournir au Comité spécial pour l'élaboration d'une convention internationale contre le recrutement, l'utilisation, le financement et l'instruction de mercenaires, la Cinquième Commission a rappelé qu'il n'était pas souhaitable de préciser la date et le lieu de réunions dans le texte des résolutions.

8. M. DUQUE (Secrétaire de la Commission) dit que c'est par sa décision relative au point 110 de l'ordre du jour, dans laquelle elle a accepté toutes les recommandations du CPC, que la Cinquième Commission a aussi approuvé la recommandation du CPC sur le Groupe des systèmes d'information. En ce qui concerne le dernier point soulevé par le représentant des Etats-Unis, il n'y aura aucune indication de ce genre dans le rapport sur le budget-programme.

9. Le PRESIDENT invite la Commission à approuver en deuxième lecture les ouvertures de crédits demandées à divers chapitres du projet de budget-programme.

Chapitres des dépenses

Chapitre premier. Politique, direction et coordination d'ensemble

10. Il est procédé au vote enregistré sur le chapitre premier du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1984-1985.

Votent pour : Afghanistan, Algérie, République fédérale d', Arabie saoudite, Argentine, Australie, Autriche, Bahamas, Bangladesh, Barbade, Belgique, Bhoutan, Birmanie, Brésil, Bulgarie, Burundi, Canada, Chili, Chine, Colombie, Congo, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Cuba, Danemark, Egypte, Emirats arabes unis, Equateur, Espagne, Ethiopie, Finlande, France, Ghana, Grèce, Haute-Volta, Hongrie, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Iraq, Irlande, Islande, Italie, Jamahiriya arabe libyenne, Jamaïque, Japon, Kenya, Koweït, Lesotho, Liban, Luxembourg, Malaisie, Maldives, Mali, Maroc, Mauritanie, Mexique, Mongolie, Niger, Nigéria, Norvège, Nouvelle-Zélande, Oman, Ouganda, Pakistan, Panama, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, République démocratique allemande, République dominicaine, République socialiste soviétique de Biélorussie, République socialiste soviétique d'Ukraine, République-Unie de Tanzanie, République-Unie du Cameroun, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Rwanda, Sénégal, Sierra Leone, Singapour, Somalie, Soudan, Suède, Swaziland,

/...

Tchécoslovaquie, Thaïlande, Togo, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turquie, Union des Républiques socialistes soviétiques, Uruguay, Venezuela, Viet Nam, Yémen, Yougoslavie, Zaïre, Zambie.

Votent contre : Etats-Unis d'Amérique, Israël.

S'abstiennent : Néant.

11. Par 101 voix contre 2, l'ouverture d'un crédit de 39 960 500 dollars au chapitre premier est approuvée en deuxième lecture.

Chapitre 2A. Affaires politiques et affaires du Conseil de sécurité; maintien de la paix

12. Il est procédé au vote enregistré sur le chapitre 2A du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1984-1985.

Votent pour : Afghanistan, Algérie, Allemagne, République fédérale d', Arabie saoudite, Argentine, Australie, Bahamas, Bangladesh, Barbade, Belgique, Bhoutan, Birmanie, Brésil, Bulgarie, Burundi, Canada, Chili, Chine, Colombie, Congo, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Cuba, Danemark, Egypte, Emirats arabes unis, Equateur, Espagne, Ethiopie, Finlande, France, Ghana, Grèce, Haute-Volta, Hongrie, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Iraq, Irlande, Islande, Israël, Italie, Jamaïque, Japon, Kenya, Koweït, Lesotho, Liban, Luxembourg, Malaisie, Maldives, Mali, Maroc, Mauritanie, Mexique, Mongolie, Niger, Nigéria, Norvège, Nouvelle-Zélande, Oman, Ouganda, Pakistan, Panama, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, République démocratique allemande, République dominicaine, République socialiste soviétique de Biélorussie, République socialiste soviétique d'Ukraine, République-Unie de Tanzanie, République-Unie du Cameroun, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Rwanda, Sénégal, Sierra Leone, Singapour, Somalie, Soudan, Sri Lanka, Suède, Swaziland, Tchécoslovaquie, Thaïlande, Togo, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turquie, Union des Républiques socialistes soviétiques, Uruguay, Venezuela, Viet Nam, Yémen, Yougoslavie, Zaïre, Zambie.

Votent contre : Etats-Unis d'Amérique.

S'abstiennent : Néant.

13. Par 101 voix contre une, l'ouverture d'un crédit de 81 866 700 dollars au chapitre 2A est approuvée en deuxième lecture.

/...

Chapitre 2B. Département des affaires de désarmement.

14. Par 94 voix contre 7, avec une abstention, l'ouverture d'un crédit de 8 893 000 dollars au chapitre 2B est approuvée en deuxième lecture.

Chapitre 3. Affaires politiques, tutelle et décolonisation

15. Il est procédé au vote enregistré sur le chapitre 3 du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1984-1985.

Votent pour : Afghanistan, Algérie, Allemagne, République fédérale d', Arabie saoudite, Argentine, Australie, Autriche, Bahamas, Bangladesh, Barbade, Belgique, Bhoutan, Birmanie, Brésil, Bulgarie, Burundi, Canada, Chili, Chine, Colombie, Congo, Costa Rica, Cuba, Danemark, Egypte, Emirats arabes unis, Equateur, Espagne, Ethiopie, Finlande, France, Ghana, Grèce, Haute-Volta, Hongrie, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Iraq, Irlande, Islande, Italie, Jamahiriya arabe libyenne, Jamaïque, Japon, Kenya, Koweït, Lesotho, Liban, Luxembourg, Malaisie, Maldives, Mali, Maroc, Mauritanie, Mexique, Mongolie, Niger, Nigéria, Norvège, Nouvelle-Zélande, Oman, Ouganda, Pakistan, Panama, Pays-Bas, Philippines, Pologne, Portugal, République démocratique allemande, République dominicaine, République socialiste soviétique de Biélorussie, République socialiste soviétique d'Ukraine, République-Unie de Tanzanie, République-Unie du Cameroun, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Rwanda, Sénégal, Sierra Leone, Singapour, Somalie, Soudan, Sri Lanka, Suède, Swaziland, Tchécoslovaquie, Thaïlande, Togo, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turquie, Union des Républiques socialistes soviétiques, Uruguay, Venezuela, Yémen, Yougoslavie, Zaïre, Zambie.

Votent contre : Etats-Unis d'Amérique.

S'abstiennent : Néant.

16. Par 99 voix contre une, l'ouverture d'un crédit de 23 052 300 dollars au chapitre 3 est approuvée en deuxième lecture.

Chapitre 4. Organes directeurs (activités économiques et sociales)

17. M. KHALEVINSKY (Union des Républiques socialistes soviétiques) demande un vote. Sa délégation a l'intention de s'abstenir.

18. Par 93 voix contre zéro, avec 9 abstentions, l'ouverture d'un crédit de 3 823 700 dollars au chapitre 4 est approuvée en deuxième lecture.

Chapitre 5A. Bureau du Directeur général au développement et à la coopération économique internationale

19. Par 86 voix contre une, avec 17 abstentions, l'ouverture d'un crédit de 3 655 600 dollars au chapitre 5A est approuvée en deuxième lecture.

Chapitre 5B. Centre pour la science et la technique au service du développement

20. Par 95 voix contre zéro, avec 9 abstentions, l'ouverture d'un crédit de 3 872 500 dollars au chapitre 5B est approuvée en deuxième lecture.

Chapitre 5C. Bureau de liaison des commissions régionales

21. Par 95 voix contre zéro, avec 9 abstentions, l'ouverture d'un crédit de 597 400 dollars au chapitre 5C est approuvée en deuxième lecture.

Chapitre 6. Département des affaires économiques et sociales internationales

22. Par 94 voix contre zéro, avec 8 abstentions, l'ouverture d'un crédit de 48,9 millions de dollars au chapitre 6 est approuvée en deuxième lecture.

Chapitre 7. Département de la coopération technique pour le développement

23. Par 95 voix contre 9, l'ouverture d'un crédit de 17 493 700 dollars au chapitre 7 est approuvée en deuxième lecture.

Chapitre 8. Bureau des services du Secrétariat pour les questions économiques et sociales

24. L'ouverture d'un crédit de 3 774 800 dollars au chapitre 8 est approuvée en deuxième lecture, sans qu'il soit procédé à un vote.

Chapitre 9. Sociétés transnationales

25. L'ouverture d'un crédit de 9 608 200 dollars au chapitre 9 est approuvée en deuxième lecture, sans qu'il soit procédé à un vote.

Chapitre 10. Commission économique pour l'Europe

26. L'ouverture d'un crédit de 25 109 300 dollars au chapitre 10 est approuvée en deuxième lecture, sans qu'il soit procédé à un vote.

Chapitre 11. Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique

27. L'ouverture d'un crédit de 34 818 600 dollars au chapitre 11 est approuvée en deuxième lecture, sans qu'il soit procédé à un vote.

/...

Chapitre 12. Commission économique pour l'Amérique latine

28. L'ouverture d'un crédit de 46 929 700 dollars au chapitre 12 est approuvée en deuxième lecture, sans qu'il soit procédé à un vote.

Chapitre 13. Commission économique pour l'Afrique

29. L'ouverture d'un crédit de 46 312 300 dollars au chapitre 13 est approuvée en deuxième lecture, sans qu'il soit procédé à un vote.

Chapitre 14. Commission économique pour l'Asie occidentale

30. Par 98 voix contre une, avec 4 abstentions, l'ouverture d'un crédit de 26 408 600 dollars au chapitre 14 est approuvée en deuxième lecture.

Chapitre 15. Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

31. Par 84 voix contre 11, avec 9 abstentions, l'ouverture d'un crédit de 56 459 000 dollars au chapitre 15 est approuvée en deuxième lecture.

Chapitre 16. Centre du commerce international

32. L'ouverture d'un crédit de 8 627 100 dollars au chapitre 16 est approuvée en deuxième lecture, sans qu'il soit procédé à un vote.

Chapitre 17. Organisation des Nations Unies pour le développement industriel

33. L'ouverture d'un crédit de 72 149 500 dollars au chapitre 17 a été approuvée en deuxième lecture, sans qu'il soit procédé à un vote.

Chapitre 18. Programme des Nations Unies pour l'environnement

34. Par 94 voix contre 10, l'ouverture d'un crédit de 10 761 100 dollars au chapitre 18 est approuvée en deuxième lecture.

Chapitre 19. Centre des Nations Unies pour les établissements humains (Habitat)

35. L'ouverture d'un crédit de 9 429 000 dollars au chapitre 19 est approuvée en deuxième lecture, sans qu'il soit procédé à un vote.

Chapitre 20. Contrôle international des drogues

36. Par 93 voix contre 9, l'ouverture d'un crédit de 5 808 900 dollars au chapitre 20 est approuvée en deuxième lecture.

Chapitre 21. Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés

37. Par 90 voix contre 10, l'ouverture d'un crédit de 30 025 000 dollars au chapitre 21 est approuvée en deuxième lecture.

/...

Chapitre 22. Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les secours en cas de catastrophe

38. L'ouverture d'un crédit de 5 236 400 dollars au chapitre 22 est approuvée en deuxième lecture, sans qu'il soit procédé à un vote.

Chapitre 23. Droits de l'homme

39. L'ouverture d'un crédit de 10 247 700 dollars au chapitre 23 est approuvée en deuxième lecture, sans qu'il soit procédé à un vote.

Chapitre 24. Programme ordinaire de coopération technique

40. Par 84 voix contre 14, avec 5 abstentions, l'ouverture d'un crédit de 32 910 900 dollars au chapitre 24 est approuvée en deuxième lecture.

Chapitre 25. Cour internationale de Justice

41. L'ouverture d'un crédit de 9 048 600 dollars au chapitre 25 est approuvée en deuxième lecture, sans qu'il soit procédé à un vote.

Chapitre 26. Activités juridiques

42. Par 95 voix contre zéro, avec 9 abstentions, l'ouverture d'un crédit de 14 750 600 dollars au chapitre 26 est approuvée en deuxième lecture.

Chapitre 27. Information

43. Par 81 voix contre 16, avec 7 abstentions, l'ouverture d'un crédit de 71 649 400 dollars au chapitre 27 est approuvée en deuxième lecture.

Chapitre 28. Administration et gestion

44. Par 83 voix contre 10, avec 10 abstentions, l'ouverture d'un crédit de 304 707 200 dollars au chapitre 28 est approuvée en deuxième lecture.

Chapitre 29. Services de conférence et bibliothèques

45. Par 82 voix contre 2, avec 20 abstentions, l'ouverture d'un crédit de 266 012 300 dollars au chapitre 29 est approuvée en deuxième lecture.

Chapitre 30. Obligations émises par l'Organisation des Nations Unies

46. Par 87 voix contre 13, avec une abstention, l'ouverture d'un crédit de 16 769 100 dollars au chapitre 30 est approuvée en deuxième lecture.

/...

Chapitre 31. Contributions du personnel

47. L'ouverture d'un crédit de 224 869 600 dollars au chapitre 31 est approuvée en deuxième lecture, sans qu'il soit procédé à un vote.

Chapitre 32. Travaux de construction, transformation et amélioration des locaux et gros travaux d'entretiens

48. Par 92 voix contre 9, l'ouverture d'un crédit de 12 621 500 dollars au Chapitre 32 est approuvée en deuxième lecture.

49. M. EL SAFTY (Egypte) demande ce qu'il est advenu de la subvention prévue pour l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche, qui devait constituer un chapitre 33 des dépenses.

50. M. DUQUE (Secrétaire du Comité) déclare que cette question a été traitée dans le cadre du point 108 de l'ordre du jour. La Commission a décidé que le crédit pour l'UNITAR devrait provenir du budget-programme pour l'exercice biennal 1982-1983.

Chapitres des recettes

Chapitre premier. Recettes provenant des contributions du personnel

51. Un montant estimatif de 226 751 400 dollars au chapitre premier des recettes est approuvé en deuxième lecture, sans qu'il soit procédé à un vote.

Chapitre 2. Recettes générales

52. Un montant estimatif de 36 639 300 dollars au chapitre 2 des recettes est approuvé en deuxième lecture, sans qu'il soit procédé à un vote.

Chapitre 3. Activités productrices de recettes

53. A l'unanimité, un montant estimatif de 20 502 100 dollars au chapitre 3 des recettes est approuvé en deuxième lecture.

54. Le PRESIDENT invite la Commission à examiner les projets de résolution figurant dans le document A/C.5/38/L.30 (partie IV).

Projet de résolution III A

55. M. DUQUE (Secrétaire du Comité) dit que le paragraphe 5 du projet de résolution doit se lire comme suit : "... au paragraphe 1 ci-dessus, un prélèvement de 19 000 dollars ...".

/...

56. Sur la demande du représentant des Etats-Unis d'Amérique, il est procédé au vote enregistré sur le projet de résolution III A.

Votent pour : Afghanistan, Algérie, Arabie saoudite, Argentine, Australie, Autriche, Bahamas, Bangladesh, Barbade, Bhoutan, Birmanie, Brésil, Burundi, Canada, Chili, Chine, Colombie, Congo, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Cuba, Danemark, Egypte, Emirats arabes unis, Equateur, Ethiopie, Finlande, Ghana, Grèce, Haute-Volta, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Iraq, Irlande, Islande, Jamahiriya arabe libyenne, Jamaïque, Kenya, Koweït, Lesotho, Malaisie, Maldives, Mali, Maroc, Mauritanie, Mexique, Niger, Nigéria, Norvège, Nouvelle-Zélande, Oman, Ouganda, Pakistan, Panama, Pérou, Philippines, Portugal, République dominicaine, République-Unie de Tanzanie, République-Unie du Cameroun, Rwanda, Sénégal, Sierra Leone, Singapour, Somalie, Soudan, Sri Lanka, Suède, Swaziland, Thaïlande, Togo, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turquie, Uruguay, Venezuela, Yémen, Yougoslavie, Zaïre, Zambie.

Votent contre : Bulgarie, Hongrie, Mongolie, Pologne, République démocratique allemande, République socialiste soviétique de Biélorussie, République socialiste soviétique d'Ukraine, Tchécoslovaquie, Union des Républiques socialistes soviétiques.

S'abstiennent : Allemagne, République fédérale d', Belgique, Espagne, Etats-Unis d'Amérique, France, Israël, Italie, Japon, Luxembourg, Pays-Bas, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Viet Nam.

57. Par 81 voix contre 9, avec 13 abstentions, le projet de résolution III A est adopté.

Projet de résolution III B

58. Le projet de résolution III B est adopté sans qu'il soit procédé à un vote.

Projet de résolution III C

59. Par 82 voix contre 9, avec 13 abstentions, le projet de résolution III C est adopté.

Projet de résolution IV

60. Par 92 voix contre 9, avec une abstention, le projet de résolution IV est adopté.

Projet de résolution V

61. Par 93 voix contre 9, le projet de résolution V est adopté.

/...

62. M. DUQUE (Secrétaire de la Commission) attire l'attention sur la référence aux paragraphes 50, 51 et 52 qui figure à la dernière ligne du document A/C.5/38/L.30 (Partie II). Le paragraphe 49 indiquera les décisions prises chapitre par chapitre et sera reproduit dans un rectificatif qui sera présenté à l'Assemblée générale. Le paragraphe 50 reproduira les votes enregistrés sur les chapitres 1, 2A et 3, et le paragraphe 51 contiendra les décisions prises à propos des projets de résolution III, IV et V. Le paragraphe 52 a déjà paru dans le document A/C.5/38/L.30 (Partie II)/Add.1, auquel un certain nombre de corrections mineures seront apportées.

La séance est levée à 13 h 30.